

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN TROIS LOTS DE VENTE

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'expiration du temps réglementaire
Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (78000) - au Palais de Justice - 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 À 9H30

AU-DELA DE CETTE DATE TOUT AMATEUR RESTANT INTERESSE AURA 10 JOURS EXPIRANT LE LUNDI 27 OCTOBRE 2025 POUR PORTER UNE SURENCHERE DE 10 % DU PRIX ATTEINT

1^{er} LOT DE VENTE :

APPARTEMENT au 2^{ème} étage (LIBRE)

De 4 pièces principales (87,55 m²) avec LOGGIA, BUANDERIE ET UNE CAVE

2^{ème} LOT DE VENTE :

UN EMPLACEMENT DE VOITURE

3^{ème} LOT DE VENTE :

UN EMPLACEMENT DE VOITURE

A ELANCOURT (78990) - 11 Résidence de Villeparc

A LA REQUETE du : **CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**, Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital social de 611.858.064 €, immatriculée au registre du commerce de PARIS sous le N°42 016 381, dont le siège social est 6 avenue de Provence 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat constitué **M^e Elisa GUEILHERS**, membre de la **SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT**.

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-indiquée, au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

1^{er} LOT DE VENTE :

1/ Dans un ensemble immobilier sur la Commune de ELANCOURT (YVELINES) 78990, 11 Résidence de la Villeparc et figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section AP numéro 8, lieudit « 11 Résidence de la Villeparc », pour une contenance de 6a et 56ca.

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés : Dans la copropriété numéro V et le bâtiment numéro 11

LE LOT N° 12 : UN APPARTEMENT situé au 2^{ème} étage, 1^{er} porte de gauche en sortant de l'ascenseur, comprenant : entrée, dégagement, salle de séjour avec loggia, trois chambres, pièce de rangement salle de bains, WC, cuisine, séchoir-cellier, placards. Et les 413/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT N° 36 : UNE CAVE située au sous-sol portant le numéro 7 du plan du sous-sol. Et les 10/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

2^{ème} LOT DE VENTE :

2/ Dans un ensemble immobilier sur la Commune de ELANCOURT (YVELINES) 78990, 11 Résidence de la Villeparc et figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section AP numéro 10, lieudit « 11 Résidence de la Villeparc », pour une contenance de 23a et 13ca.

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés : Dans la copropriété numéro XI

LE LOT N° 24 : UN EMPLACEMENT DE VOITURE POUR AUTOMOBILE dans le parking P3, portant le numéro 24 du plan. Et les 1/59^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

3^{ème} LOT DE VENTE :

3/ Dans un ensemble immobilier sur la Commune de MAUREPAS (YVELINES) 78310 et ELANCOURT (YVELINES) 78990, figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Commune de MAUREPAS (78310) : Section AB numéro 91, lieudit « LES COUDRAYS OU LES FRICHE », pour une contenance de 69a et 08ca.

- Commune de ELANCOURT (78990) : Section AP numéro 6, lieudit « LES COUDRAYS », pour une contenance de 11a et 61ca.

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés : Dans la copropriété numéro X

LE LOT N° 200 : UN EMPLACEMENT DE VOITURE POUR AUTOMOBILE dans le parking en sous-sol, portant le numéro 200 du plan. Et les 25/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lesdits biens plus amplement décrits dans un procès-verbal de description établi le 9 décembre 2024

MISES à PRIX : 1^{er} lot de vente : 80.000,00 € - 2^{ème} lot de vente : 5.000,00 € - 3^{ème} lot de vente : 5.000,00 €

Outre les charges, clauses et conditions résultant du cahier des conditions de vente.

NOTA : Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Se munir de documents justifiant l'état civil et le régime matrimonial, le cas échéant. Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à **1^{er} LOT DE VENTE : 8.000,00 € - 2^{ème} LOT DE VENTE : 3.000,00 € - 3^{ème} LOT DE VENTE : 3.000,00 €** en un chèque de banque libellé à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE**, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat.

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 25 août 2025 par **M^e Elisa GUEILHERS** Avocat.

S'adresser pour les renseignements :

1°) au Cabinet de **Maître Elisa GUEILHERS**, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, 21 rue des États Généraux à VERSAILLES - 78000 - Tél. 01.88.60.37.37

2°) au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente peut être consulté

VISITES SUR PLACE : LE 7 OCTOBRE 2025 DE 13H À 15H ET LE 9 OCTOBRE 2025 DE 9H À 11H